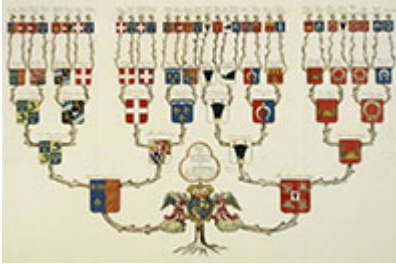


La généalogie



Quelques conseils pour commencer votre généalogie :

Rassemblez en premier lieu l'ensemble des données que vous pouvez collecter (documents officiels, archives familiales) et interrogez votre entourage, en particulier les personnes les plus âgées. Attachez de l'importance aux lieux sans lesquels vous ne pourrez mener à bien vos recherches. Pour retrouver les actes, vous devrez consulter les registres d'état civil depuis 1792, les registres paroissiaux avant 1792.

Ouvrages de référence :

- Colonel Étienne ARNAUD, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, réédition, Paris, 1986, 3 vol. in-8°.

- Guide des recherches sur l'histoire des familles (2018), en ligne sur le site des Archives nationales.

Principales ressources aux Archives nationales

Sources disponibles, soit à Paris, soit à Pierrefitte (consulter le [portail](#))

- Dossiers de personnel des fonctionnaires de l'État.
- Naturalisations et changements de nom.
- Décorations.
- Police et justice.
- Notaires de Paris.
- Fonds privés et archives séquestrées aux émigrés et condamnés de la Révolution.
- Fichier des émigrés de la Révolution.
- Registres d'état civil des régiments de la guerre de 1914-1918.
- Collections de faire-part.
- Documents sur les protestants (Ancien Régime).
- Options des Alsaciens-Lorrains.
- Sources relatives aux Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale.
- État civil, registres paroissiaux et notaires des DOM-TOM ou des anciennes colonies, XVII^e-XIX^e siècle (microfilms d'une partie des fonds des Archives nationales d'outre-mer, voir ci-dessous).

Bases de données et inventaires disponibles uniquement dans les salles de Paris et de Pierrefitte.

- ARYA : Aryanisation économique du Commissariat général aux questions juives.
- BAD AROLSEN : Victimes des persécutions nazies en Allemagne (*uniquement à Pierrefitte et sur autorisation*).
- BERTILLE : Service photographique et d'identité du ministère de l'Intérieur, 1907-1963.
- DENAT : Retraits de nationalité, 1940-1944.
- Épuration Seconde Guerre mondiale (département de la Seine) : inventaires nominatifs.
- NATNUM : Décrets de naturalisation, 1883-1930.
- ONOMA : Noms de lieu et de personne (références bibliographiques).
- PROF : Provisions d'office, 1724-1790.
- QUIDAM : Dossiers nominatifs, XIX^e et XX^e siècles.
- SGDL : Société des gens de lettres, XIX^e et XX^e siècles.

Site Internet : un [onglet "Nos liens"](#) vous permet de retrouver de nombreux sites généalogiques utiles.

Pistes de recherche hors Archives nationales

Sources disponibles

- L'état civil et les registres paroissiaux : voir les Archives communales ou [départementales](#).
- L'état civil, les registres paroissiaux et les notaires des DOM-TOM ou des anciennes colonies : voir les [Archives nationales d'outre-mer](#).
- L'état civil des Français nés à l'étranger : voir le [Service Central de l'état civil du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#).
- Les archives des cimetières : voir les bureaux des cimetières ou les [mairies](#).
- Les archives de catholicité depuis 1792 : voir la paroisse ou les archives diocésaines.
- Les listes électorales : voir les [mairies](#), les Archives communales (série K) ou [départementales](#) (série M).
- Le fonds de l'enregistrement (déclarations de mutation par décès) : voir les [Archives départementales](#) (série Q).
- La rectification de nom (TGI) : voir les [Archives départementales](#) (série U).
- Les registres du recrutement militaire : voir les [Archives départementales](#) (série R).
- Les dénombremments de population : voir les Archives communales (série F) ou [départementales](#) (série M).
- Les transcriptions hypothécaires : voir les [Archives départementales](#) (série Q).
- Les minutes notariales (Paris excepté) : voir les [Archives départementales](#) (série E).
- Les déclarations de grossesse sous l'Ancien Régime : voir les Archives communales (série FF) ou [départementales](#) (série B).
- Le cabinet des titres : voir la [Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits](#).
- Le séquestre des émigrés (département de la Seine excepté) : voir les [Archives départementales](#) (série Q).

Sites Internet

- Le portail des Archives nationales d'outre-mer : [état civil numérisé](#).
- Le portail FranceArchives :
[État civil en ligne](#),
[Registres matricules numérisés et indexés](#).
- Le portail généalogie du ministère de la Culture <http://www.culture.fr/Genealogie>.

Le cas particulier de Paris

Les deux collections des registres de l'état civil avec les trois collections des tables décennales de Paris (Paris et communes annexées en 1859) de 1792 à 1859 inclus et la presque totalité des registres paroissiaux parisiens ont brûlé dans les incendies qui ravagèrent l'Hôtel de Ville et le Palais de justice en 1871.

Vous trouverez aux [Archives de Paris](#) les différentes reconstitutions des registres paroissiaux et de l'état civil (XVI^e siècle-1859) puis l'état civil original à partir de 1860 : fichiers, tables et actes. Les [registres numérisés des cimetières parisiens](#) sont en ligne.